



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



## 45<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent

*Bonn, Allemagne, 9 - 10 novembre 2016*

UNEP/CMS/StC45/Doc.2.2/Rev.1

### **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION**

**(au 13 octobre 2016)**

*Pour des raisons d'économie, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion.  
Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.*

## 45<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 9 – 10 novembre 2016

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION

(au 13 octobre 2016)

**Mercredi 9 novembre 2016**

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations / Résultats attendus
8:30 – 9:30	<b>Enregistrement</b>		
9:30 – 11:00	<b>1. Allocations d'ouverture et présentations</b> Ouverture de la réunion par le Président et discours de bienvenue donné par le Secrétaire exécutif		
	<b>2. Adoption de l'ordre du jour et programme de la réunion</b> 2.1. Ordre du jour provisoire et documents 2.2. Ordre du jour annoté et programme de la réunion	StC45/Doc.2.1 StC45/Doc.2.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera prié d'adopter l'ordre du jour provisoire, l'ordre du jour annoté et le programme de la réunion.</li> </ul>
	<b>3. Règlement intérieur</b> Le Secrétariat présentera le document.	StC45/Doc.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera invité à prendre note qu'en l'absence de propositions d'amendement, le règlement intérieur de la précédente réunion du Comité permanent continuera à s'appliquer.</li> </ul>
	<b>4. Adoption du rapport de la 44<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent de la CMS</b> 4.1. 44 <sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent	StC45/Doc.4.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera prié d'adopter le projet de rapport final de la 44<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent.</li> </ul>
	<b>5. Dépositaire</b> Le Dépositaire rendra compte des faits nouveaux concernant l'adhésion de nouvelles Parties à la Convention.	StC45/Doc.5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du rapport et donne des conseils le cas échéant.</li> </ul>

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations / Résultats attendus
	<p><b>6. Comité permanent</b>  <b>6.1 Membre du Comité permanent</b>  <b>6.2 Observateurs</b>            Le président et les membres régionaux du Comité permanent sont priés, et les Accords de la famille CMS et les observateurs sont invités à soumettre un rapport écrit sur les activités de leur région ou de l'organisation. Le président peut inviter les Membres régionaux du Comité permanent, les Accords de la famille CMS et / ou les observateurs à souligner une ou deux des activités mentionnées dans le rapport si cela présente un intérêt pour la réunion.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du rapport et donnera des conseils le cas échéant</li> </ul>
	<p><b>7. Président du Conseil scientifique</b>            Le Président du Conseil scientifique sera invité à faire un rapport sur les activités du Conseil depuis la dernière réunion du Comité permanent.</p>	StC45/Doc.7	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du rapport et donnera des conseils le cas échéant.</li> </ul>
<b>11:00 – 11:30</b>	<b>Pause café/thé</b>		
<b>11:30 – 13:00</b>	<p><b>8. PNUE</b>            Le représentant du PNUE sera invité à faire un rapport sur les activités du PNUE intéressant la Convention</p>	StC45/Doc.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du rapport et donnera des conseils le cas échéant.</li> </ul>
	<p><b>9. Secrétariat</b>            Le Secrétaire exécutif est invité à présenter un bref rapport sur les activités principales du Secrétariat depuis le StC44, y compris celles qui ne relèvent pas du point 16 de l'ordre du jour.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du rapport et donnera des conseils le cas échéant.</li> </ul>
	<p><b>12. Plan stratégique pour les espèces migratrices</b>            Le Président du groupe de travail du Plan stratégique présentera oralement un rapport sur les activités du groupe de travail depuis le StC44.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du rapport et donne des conseils le cas échéant.</li> </ul>
	<p><b>14. Révision du modèle des rapports nationaux</b>            Le Secrétariat présentera les modifications proposées au modèle à utiliser pour les rapports nationaux pour la COP12.</p>	StC45/Doc.14	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera invité à examiner et adopter les amendements proposés</li> </ul>

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations / Résultats attendus
13:00 - 14:30	<b>Déjeuner</b>		
14:30 – 16:00	<b>16. Programme de travail</b> <b>16.1 Mise en œuvre du Programme de travail 2015 – 2017</b> <b>16.2 Projet de modèle pour le Programme de travail 2018-2020</b> Le secrétariat présentera les deux documents	StC45/Doc.16.1  StC45/Doc.16.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera invité à prendre note de l'état de mise en œuvre du PdT 2015-2017, des défis rencontrés et des prochaines étapes proposées pour faire face à ces défis, et à examiner le projet de modèle pour le programme de travail 2018-2020 et à fournir des conseils, le cas échéant.</li> </ul>
16:00 - 16:30	<b>Pause café/thé</b>		
16:30 – 18:00	<b>13. Structure future et stratégies de la CMS et de la famille CMS</b> <b>13.1 Changements organisationnels du Conseil scientifique</b> Le Secrétariat présentera le document	StC45/Doc.13.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera invité à noter les progrès accomplis dans les changements organisationnels du Conseil scientifique et à fournir des conseils, le cas échéant.</li> </ul>
	<b>17. Format révisé pour les propositions d'amendements aux Annexes</b> Le Secrétariat présentera le document	StC45/Doc.17	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera invité à examiner la proposition et adopter le format révisés</li> </ul>
Heure à confirmer	<b>Réception dinatoire à l'invitation du Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB)</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lieu à déterminer</li> </ul>

Jeudi 10 novembre 2016

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations / Résultats attendus
09:00 – 10:30	<b>18. Processus d'examen de la Convention</b> Le Secrétariat ou le Président du Groupe de travail sur le développement d'un processus d'examen de la Convention des espèces migratrices, présentera oralement un rapport sur les progrès accomplis		Le Comité permanent sera invité à prendre note du rapport et formulera des commentaires le cas échéant.
	<b>19. Examen des décisions</b> Le Secrétariat présentera le document	StC45/Doc.19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera invité à prendre note du rapport et à fournir des conseils, le cas échéant, sur les propositions formulées dans le rapport et la contribution pour la COP12 sur cette question.</li> </ul>
	<b>20. Synergies et partenariats</b> Le Secrétariat présentera le document <b>20.1 Coopération entre la CMS et Ramsar</b> Le Secrétariat présentera les documents	StC45/Doc.20 StC45/Doc.20.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera invité à prendre note du document et à fournir des conseils le cas échéant</li> <li>Le Comité permanent sera invité à examiner et approuver le Plan de travail conjoint CMS / Ramsar 2015-2017.</li> </ul>
10:30 - 11:00	<b>Pause café/thé</b>		
11:00 – 13:00	<b>15. Renforcement des synergies et des services communs entre les instruments de la famille CMS</b> Le Secrétariat présentera oralement un rapport sur les progrès accomplis.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera invité à prendre note des progrès accomplis et à fournir des conseils le cas échéant.</li> </ul>
	<b>10. Ressources financières et humaines</b> <b>10.1. Personnel du Secrétariat et organisation</b> Le Secrétariat présentera oralement un rapport sur ses effectifs actuels et son organisation. <b>10.2. Fonds d'affectation de la CMS</b> Le Secrétariat présentera le document et le Président du Sous-Comité Budget & Finance rendra compte des discussions ayant eu lieu lors de leur réunion . <b>10.3. Mobilisation des ressources</b> Le Secrétariat présentera le document	StC45/Doc.10.2  StC45/Doc.10.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note de ces rapports et donnera des conseils le cas échéant et prendra une décision si nécessaire.</li> </ul>
13:00 – 14:30	<b>Cérémonie de signature et déjeuner</b>		

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations / Résultats attendus
14:30 – 17:00	<p><b>11. Préparations pour la COP12</b>                      Le Secrétariat fournira un aperçu de la période préparatoire pour la COP12, y compris les délais pour la soumission, l'examen et la publication des documents (Annexe 1 de StC45/Doc.11).                      Le Secrétariat présentera l'ordre du jour provisoire proposé et la liste des documents pour la COP12 (figurant à l'Annexe 2 de StC45/Doc.11)                      Un représentant du gouvernement hôte pour la COP12 et le Secrétariat informera les participants sur l'état des préparatifs logistiques.</p>	StC45/Doc.11	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité permanent sera invité à prendre note du rapport du Secrétariat et faire des commentaires, le cas échéant.</li> <li>• Le Comité permanent sera invité à fournir des commentaires et des conseils sur l'ordre du jour provisoire et la liste des documents, y compris des informations sur les éventuelles propositions d'amendement des Annexes et des projets de résolution en cours de préparation pour soumission à la COP12.</li> <li>• Le Comité permanent sera invité à prendre note de l'état des préparatifs de la COP12 et fournir des commentaires et des conseils, le cas échéant.</li> </ul>
	<p><b>21. Date et lieu de la 46<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent</b></p>		
	<p><b>22. Autres questions</b></p>		
	<p><b>23. Observations finales</b></p>		